République Française

DÉPARTEMENT DU JURA PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Élections Législatives du 18 Novembre 1962



Candidature : Louis JAILLON

DÉPUTÉ SORTANT

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE SAINT-CLAUDE

présentée par : Le Mouvement Républicain Populaire

Le Mouvement Fédéraliste Européen

Le Centre Démocratique

et Le Groupe Républicain et Indépendant d'Action Sociale et Familiale de la Région de Saint-Claude.

Electrices, Electeurs,

Il y a 4 ans vous m'avez chargé de vous représenter à l'Assemblée Nationale ; je me suis efforcé de remplir consciencieusement cette mission ayant à cœur de défendre tous les intérêts de notre région tout en m'associant aux grandes tâches d'intérêt national.

J'ai été nommé membre des commissions suivantes :

Commission des Finances de l'économie générale et du Plan.

Commission de la Défense Nationale et des forces armées.

Commission Supérieure des Caisses d'Epargne.

Commission spéciale chargée d'examiner la réforme fiscale par l'impôt sur l'énergie.

A plusieurs reprises j'ai été membre de Commissions mixtes paritaires composées de députés et de sénateurs constituées en vue de règler des litiges budgétaires entre les deux assemblées.

Ainsi je me suis particulièrement penché sur les problèmes quotidiens des Français, tels que l'harmonisation des charges fiscales et sociales dans la Communauté Européenne, l'Equipement Hospitalier sanitaire et social, la situation des vieillards et de l'enfance inadaptée, la parité des agriculteurs en matière de protection sociale, l'organisation scolaire et notamment la crise de recrutement du personnel enseignant, les prêts et crédits d'investissement pour les collectivités locales, la promotion du Tourisme, la situation de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises, ainsi que celle de leurs salariés.

Je pense donc n'avoir pas trompé votre confiance et je viens me représenter à vos suffrages.

Ces prochaines années seront décisives : la génération d'après guerre, la plus nombreuse de France depuis 100 ans, va arriver à l'âge d'homme et aux responsabilités. Cela exige que soient poursuivis trois objectifs fondamentaux :

I. — Une démocratie moderne qui exige un Gouvernement efficace, un Parlement qui contrôle et légifère librement, des citoyens responsables.

Le Pouvoir ne doit pas être isolé et confié uniquement à des technocrates.

II. — L'Expansion économique qui doit se faire au bénéfice de tous les français : familles, salariés, agriculteurs, classes moyennes, fonctionnaires, retraités, rentiers, jeunes, etc...

Il convient en priorité d'augmenter les ressources des personnes âgées, par un meilleur calcul du montant de leur retraite.

Il faut que l'Etat donne à chaque région une infrastructure adaptée à ses besoins et à ses possibilités pour assurer un véritable développement régional.

L'expansion en effet ne doit pas seulement favoriser la région parisienne et les grands centres urbains, mais une sage décentralisation doit promouvoir l'activité économique de notre région et ouvrir de larges débouchés pour la main-d'œuvre.

Enfin l'effort en matière de construction de logements doit être accentué.

III. — L'Europe unie, qui seule permettra d'assurer notre développement et notre sécurité.

L'essor prodigieux de notre économie et de nos finances n'est-il pas dû au succès du Marché Commun?

Est-il besoin d'ajouter qu'une Europe Unie sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés, et qu'elle permettra d'établir des liens durables avec les pays africains sur le plan économique et culturel ?

En votant Louis JAILLON

Si vous continuez à m'accorder votre confiance, vous voterez pour :

— Que **l'intérêt général** domine les intérêts partisans.

— Que la vraie **grandeur de la France** soit recherchée en dehors de toute vaine querelle politique, en fonction de la volonté de la Nation tout entière, pour préserver son indépendance et maintenir son rayonnement.

— La **défense de la liberté** de la personne humaine, sous toutes ses formes :
liberté du travail, libertés professionnelles, liberté de pensée et d'expression.

— La **promotion de la valeur humaine** en donnant à chacun la possibilité de s'élever en fonction de ses capacités et de son effort.

— **L'amélioration générale du niveau de vie** par l'accroissement du pouvoir d'achat de tous les travailleurs de la ville et de la campagne.

— Une retraite décente à tous les vieux de France à un âge où ils pourront encore en profiter.

— La **Protection de l'épargne** et la défense de la monnaie.

— La poursuite de la construction d'une Europe Unie.

Programme pour lequel, **Marcel MEGARD**, remplaçant appelé à suppléer **Louis JAILLON** en cas de vacance du siège, se déclare en plein accord.



Adjoint au Maire de Lons-le-Saunier
Expert-Comptable breveté par l'Etat

Vive le Département du Jura !

Vive la France !

Vive la République !

Imprimerie Jurassienne Saint-Claude